



JETER MOINS TRIER MIEUX

MON GUIDE DES DÉCHETS

TOUS **ECO** RESPONSABLES

métropole
GrandNancy

SOMMAIRE

Comment moins produire

DE DÉCHETS

?

- De la cuisine au jardin : moins de gaspillage **04**
- J'emprunte, je loue, je répare, je donne **07**
- Je deviens éco-consommateur **08**
- Je préserve ma santé et mon environnement **10**

Comment mieux gérer

MES DÉCHETS

?

- Déchets recyclables : emballages, papier, verre **12**
- Déchets recyclables : textiles **14**
- Déchets non recyclables **14**
- Autres déchets, déchetteries **15**

Que deviennent

MES DÉCHETS

?

- Le centre de valorisation de Ludres **17**
- Le parcours des déchets **18**



Comment moins produire DE DÉCHETS ?

PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS, C'EST POSSIBLE.
DÉCOUVREZ TOUTS LES AVANTAGES QUE L'ON PEUT TIRER
D'UN QUOTIDIEN AVEC MOINS DE DÉCHETS. POUR ADOPTER
QUELQUES GESTES SIMPLES, LAISSEZ-VOUS GUIDER...

487 kg



2009

459 kg



2017

Limiter la quantité de nos déchets, c'est aussi :

- ▶ préserver notre santé,
- ▶ soulager notre porte-monnaie,
- ▶ favoriser l'emploi local.

En 2009, un Grand Nancéien produisait 487 kg de déchets par an. La tendance est aujourd'hui à la baisse avec 459 kg en 2017 grâce à des pratiques liées à la prévention des déchets. Nous sommes sur la bonne voie, continuons...

Comment moins produire

DE DÉCHETS

?

-50 kg
de déchets
/hab/an

« À consommer de préférence avant le » n'est pas synonyme de produit périmé : le produit est encore bon !

De la cuisine au jardin : moins de gaspillage

J'évite le gaspillage alimentaire... et mon porte-monnaie se porte mieux !

Pour réduire l'impact négatif du gaspillage alimentaire, il est urgent d'agir autrement. Une quantité importante de déchets peut être évitée avec des gestes simples au quotidien !

- Acheter des quantités adaptées à sa consommation et privilégier le vrac.
- Examiner les dates de péremption.
- Respecter la chaîne du froid.
- Préférer les fruits et légumes de saison.
- Ranger son frigo et le nettoyer régulièrement.
- Cuisiner les restes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

29 kg de nourriture sont jetés en moyenne par Français et par an, dont :

- > 7 kg d'aliments encore emballés,
- > 13 kg de restes de repas, de fruits et légumes abîmés et non consommés.

Combien ça coûte ?

- > 430 € par an pour un foyer de 4 personnes.

Quelle différence entre DLC et DDM ?

La **Date Limite de Consommation** est indiquée par la formule « **à consommer jusqu'au** ». Elle concerne les aliments périssables à conserver au frais. Il faut donc consommer ce produit avant cette date pour éviter de le jeter.

La **Date à Durabilité Minimale** remplace la Date Limite d'Utilisation Optimale. Elle est indiquée par la formule « **à consommer de préférence avant le** ». Elle informe sur la période pendant laquelle un aliment conserve toutes ses propriétés spécifiques (teneur en nutriments, vitamines, salubrités...).

Je composte dans mon jardin ou en appartement

Le compostage individuel

Le compostage n'est pas réservé aux jardiniers avertis. En composteur ou en tas, chacun sa méthode. Pensez simplement à mélanger régulièrement et varier les apports de déchets secs (feuilles mortes, branches...) et de déchets humides (épluchures de fruits et de légumes...).

Tous les conseils pour bien composter sur : dechets.grandnancy.eu

La Métropole du Grand Nancy propose des composteurs individuels à 18 et 28 €. Vous pouvez vous en procurer deux fois par an dans votre commune lors des restitutions de compost et toute l'année à la Métropole du Grand Nancy, 7 rue Pierre Chalmot à Nancy.

Contactez nos maîtres
composteurs :
dechets@grandnancy.eu



Le compostage partagé

C'est pratique et convivial, cela donne aussi l'occasion d'un partage gratifiant entre voisins, s'approprier un savoir-faire, celui de réaliser son propre compost. La Métropole du Grand Nancy peut vous aider à motiver vos voisins, vous organiser avec eux et vous fournir l'équipement adapté.



LE SAVIEZ-VOUS ?

> Les épluchures de légumes, de fruits, les tontes, les feuilles, le marc de café, le carton brun et même l'essuie-tout sont biodégradables : mélangés, ils se transforment naturellement en compost.

Le lombricompostage

Laissez les vers travailler et vous fournirez du lombricompost pour le plus grand bonheur de vos plantes !

Inscrivez-vous sur dechets.grandnancy.eu. À l'issue d'une formation de 2h assurée par un maître composteur, vous saurez lombricomposter et pourrez acquérir un lombricomposteur pour 30€.

Je paille avec mes déchets de jardin... c'est simple, pratique et utile au jardin !

Le paillage est une pratique simple qui consiste à recouvrir le sol de tontes, broyat, feuilles mortes pour le nourrir et le protéger.

Avantages à la clé : moins d'arrosage, de binage et de désherbage ! Et si l'on reste des déchets de jardin : compostez-les ou déposez-les en déchetterie, vous pourrez les récupérer gratuitement sous forme de compost.

1 paillage
= 5 arrosages



1 h de paillage
= 10 h de désherbage



Surtout, ne brûlez pas les déchets verts !
C'est interdit...
Ça pollue...
C'est gênant pour le voisinage.



Comment moins produire

DE DÉCHETS

?

**Paillage, compostage,
qui peut me conseiller ?**

DES MAÎTRES COMPOSTEURS À VOTRE SERVICE

Les maîtres composteurs de la Métropole du Grand Nancy vous apportent de **précieux conseils** pour vous permettre de réaliser vous-même votre compost, votre paillage ou encore vous donnent des astuces pour éviter l'usage de produits phytosanitaires.

Si vous avez également des questions sur le compostage partagé ou le lombricompostage, n'hésitez pas à les contacter...

Contact : dechets@grandnancy.eu

agenda

RESTITUTION DE COMPOST

Vous pouvez récupérer le compost issu de vos déchets verts amenés en déchetterie. Pour connaître les dates et les horaires de restitution du compost de printemps et d'automne sur votre commune, rendez-vous sur dechets.grandnancy.eu

06 07



Trouvez le guide composteur le plus proche de chez vous

Un guide-composteur est un bénévole qui œuvre en réseau pour faire découvrir le paillage et le compostage à ses concitoyens. Pour découvrir les actions de ces guides et les contacter, rendez-vous sur leur site internet : ils vous attendent dans la bonne humeur !

www.guidescomposteurslorraine.fr

Vous souhaitez devenir guide composteur de la Métropole du Grand Nancy ?

Si vous avez envie de transmettre les bonnes pratiques du compostage/paillage à vos concitoyens, rejoignez le réseau des guides composteurs de la Métropole du Grand Nancy.

Après une formation gratuite de 2 jours et demi, vous pouvez rejoindre les guides composteurs dans leurs actions.

Contact : dechets@grandnancy.eu

-13 kg
de déchets
/hab/an

**Un comportement
solidaire soutient
l'emploi local.**

J'EMPRUNTE, JE LOUE, JE RÉPARE, JE DONNE



Le meilleur déchet,
c'est celui qu'on ne
produit pas



QUELQUES COMPORTEMENTS SIMPLES
À ADOPTER AU QUOTIDIEN PEUVENT
AIDER À RÉALISER DES ÉCONOMIES
ET À RÉDUIRE SES DÉCHETS.

Je consomme collaboratif et je fais des économies

J'emprunte du matériel à mon voisin, je donne les vieux jouets pour les enfants, j'achète collectivement des outils avec des amis, j'échange des vêtements avec des parents...

Privilégier l'usage plutôt que l'achat est une tendance à suivre qui vous permet aussi de faire des économies. Le partage, l'échange, le troc, la location d'un bien ou d'un usage, la location entre particuliers, le covoiturage, l'autopartage, sont autant de pratiques largement relayées par internet.

www.jedonnejetroque-grandnancy.eu

Je consulte l'Annuaire de la Réparation et du Réemploi

Rendez-vous sur dechets.grandnancy.eu, vous trouverez toutes les bonnes adresses pour :

- ▶ vendre d'occasion des livres, des jouets, des appareils électriques, des articles de puériculture... dans un dépôt-vente,
- ▶ louer, emprunter, donner, échanger, vendre ou acheter d'occasion ou réparer un objet du quotidien,
- ▶ donner à des associations caritatives.

Je donne une 2^e vie à mes objets

Je réactualise un vieux meuble en le relookant, j'utilise une boîte de chaussures comme boîte de rangement, j'entretiens, je répare ou fais réparer un objet.

astuce tri

Si aucune des solutions proposées ne convient à votre objet, déposez-le dans l'une des 9 déchetteries de la Métropole du Grand Nancy. Cela lui donne une chance d'être recyclé, voire réemployé !

Comment moins produire

DE DÉCHETS

?

-26 kg
de déchets
/hab/an

Je deviens éco- consommateur

J'achète autrement et j'allège mon cabas

Dès l'achat, privilégiez des produits avec moins d'emballages, ceux qui ont une longue durée de vie et qui sont réparables.

- J'évite le suremballage des produits,
- je privilégie les écocharges,
- je choisis les produits à la coupe et en vrac,
- **j'utilise des produits durables plutôt que jetables,**
- **j'achète selon mes besoins.**



08 09

Vous pouvez créer
vous-même votre STOP
PUB ou télécharger
celui du Ministère du
Développement Durable !



-5 kg
de déchets
/hab/an

Je dis NON à la pub

Chaque foyer reçoit en moyenne 40 kg / an de publicités et de courriers non adressés. Cela représente 5 000 tonnes / an sur le territoire de la Métropole. Pour ne plus recevoir de prospectus, publicités et courriers non adressés, il suffit d'apposer un autocollant **Stop Pub sur votre boîte aux lettres**. Seuls **les imprimés des collectivités** seront encore déposés dans votre boîte aux lettres. Les prospectus sont désormais dématérialisés et consultables sur internet.

Et au bureau

- pensez à imprimer recto/verso,
- ou utilisez les feuilles imprimées en recto comme brouillon.

astuce tri

Si vous aimez recevoir de la publicité, après sa lecture, pensez à la déposer dans les points d'apport volontaire pour recycler le papier !

- > Le papier a 5 vies,
- > sur dechets.grandnancy.eu, trouvez le conteneur le plus proche de chez vous.



-5 kg
de déchets
/hab/an

Je bois l'eau du robinet et je réduis mon volume « plastique »

Cent fois moins chère que l'eau en bouteille, l'eau du robinet est **aussi bonne pour la santé que pour le porte-monnaie et pour l'environnement** :

- ▶ contrôlée plusieurs fois par jour sur la Métropole du Grand Nancy, elle est saine,
- ▶ elle permet d'économiser du pétrole utile à la fabrication des bouteilles en plastique et pour le transport de l'eau,
- ▶ elle permet de réduire ses déchets.

eau du robinet
1,90 € pers./an



eau en bouteille
165 € pers./an
pour 360 bouteilles

Pour une meilleure qualité gustative, vous pouvez laisser votre carafe d'eau s'aérer 20 minutes au réfrigérateur ou rajouter une rondelle d'agrumes.



astuce tri

Si vous ne buvez pas l'eau du robinet, n'oubliez pas de mettre vos bouteilles en plastique dans votre écosac !



Comment moins produire

DE DÉCHETS

?



Je réduis la nocivité de mes déchets
et je préserve ma santé et mon environnement

Retrouvez des conseils sur
www.jardiner-autrement.fr

Retrouvez des recettes sur
dechets.grandnancy.eu

DANS CHAQUE DOMAINE DE LA VIE QUOTIDIENNE,
IL EST POSSIBLE DE RÉDUIRE LA NOCIVITÉ DES DÉCHETS.

Ménage

Certains détergents vendus en grande surface sont fabriqués à base de produits naturels. Ils peuvent également **être fabriqués à la maison à partir d'ingrédients simples** : vinaigre blanc, bicarbonate de soude, jus de citron, huiles essentielles.

Préférez les chiffons microfibras lavables aux lingettes jetables.



Bricolage

Suivez le guide des ecolabels et privilégiez les peintures et vernis plus écologiques.

Jardinage

Des méthodes naturelles préventives existent pour lutter contre les maladies des plantes.

Il est également possible **de fabriquer des traitements soi-même** à partir d'ingrédients naturels (la prêle en fongicide, la consoude en insecticide et l'ortie en répulsif et insecticide).

Loisirs

Utilisez des piles rechargeables, plutôt que des piles jetables, choisissez des appareils fonctionnant sur le secteur (ex : le rasoir électrique) ou avec une énergie mécanique (ex : dynamo de vélo).



astuce tri

Peinture, solvants, piles : ces déchets très polluants doivent être apportés en déchetterie pour être convenablement traités.

10 11

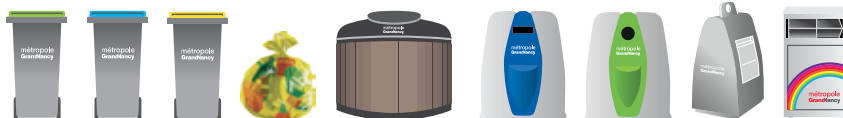




Comment mieux gérer MES DÉCHETS ?

EN TRIANT VOS DÉCHETS, VOUS LEUR DONNEZ
UNE SECONDE VIE. LA COLLECTE SÉLECTIVE
S'ORGANISE AUTOUR DE 4 GRANDES CATÉGORIES :
EMBALLAGES, PAPIER, VERRE, TEXTILES.

LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY MET À DISPOSITION
DES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS À VOTRE HABITAT POUR
COLLECTER SÉPARÉMENT LES DÉCHETS TRIÉS : ÉCOSACS,
BACS, ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS D'APPORT VOLONTAIRE.



Comment mieux gérer

MES DÉCHETS

?

Les déchets recyclables



Déchet trié
= déchet recyclé !

Pour être recyclé, un déchet doit être présenté à la bonne collecte.

INTERDITS

Sacs et films plastique, polystyrène, pots de yaourt, pots de crème, verre, papier, ordures ménagères.

Les bouteilles et flacons en plastique, emballages en métal et en carton

Déposés en mélange, ils seront acheminés dans un centre de tri afin de les séparer par type de matériaux pour pouvoir être recyclés.



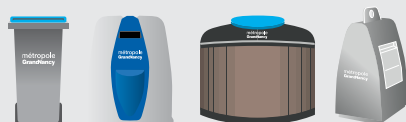


INTERDITS
Sacs et films
plastique,
papier gras.

INTERDITS
Sacs et films plastique,
vitres, miroirs,
ampoules, vaisselle.

Les papiers : journaux,
magazines, prospectus,
enveloppes, cahiers...

Tous les papiers se recyclent. Un papier
recyclé peut avoir jusqu'à 5 vies.



Le verre : bouteilles,
flacons, bocaux, pots

Le verre est un déchet précieux car
il se recycle à l'infini sans ajout de
matière première.



astuce tri

Retrouvez les conteneurs papier et verre les plus
proches de chez vous sur dechets.grandnancy.eu

Comment mieux gérer

MES DÉCHETS

?

Les textiles

Dans la Métropole du Grand Nancy, différents points de collecte des textiles (textile d'habillement, linge de maison et chaussures) sont à votre disposition. 97 % de la collecte est réemployée ou recyclée. Plusieurs associations récupèrent également le textile. Tous les textiles se recyclent, même usés ou déchirés.



97%

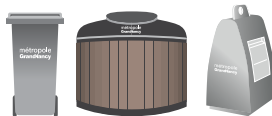
de la collecte est réemployée ou recyclée

14 15

Chaque habitant est responsable de son bac mis à disposition par la Métropole du Grand Nancy. Pensez à le nettoyer régulièrement et à le rentrer entre 2 collectes pour laisser le trottoir libre aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes, aux livraisons...

Les déchets non recyclables

Les ordures ménagères résiduelles doivent être présentées à la collecte dans les bacs mis à disposition par la Métropole du Grand Nancy. La collecte est organisée selon les jours et horaires spécifiques à chaque commune, voire par quartier. **Déchets souillés, films plastique et suremballages, vaisselle jetable, barquettes en polystyrène.**



astuce tri

Les déchets verts présentés avec les ordures ménagères ne sont pas collectés. Pour leur permettre de réintégrer les sols, pensez au paillage, au compostage ou à l'apport en déchetterie.

La 2^e vie de mes objets :
je donne, répare ou réemploie
(voir en page 7). Emmaüs assure
également des permanences
dans certaines déchetteries,
d'avril à octobre. Plus d'infos sur
dechets.grandnancy.eu

AUTRES DÉCHETS, DÉCHETTERIES



LES DÉCHETS EMCOMBRANTS, SPÉCIAUX OU DANGEREUX NE SONT PAS ACCEPTÉS PAR LA COLLECTE. SI VOUS NE POUVEZ PAS DONNER, RÉPARER, RÉEMPLOYER UN OBJET OU, POUR LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTROMÉNAGERS, LES FAIRE REPRENDRE PAR LE MAGASIN, ALORS LA DÉCHETTERIE EST LA SOLUTION. ILS Y SERONT RECYCLÉS, VOIRE RÉUTILISÉS OU TRAITÉS POUR NE PAS NUIRE À L'ENVIRONNEMENT.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Ils ne doivent pas être jetés à la poubelle. Tous les appareils alimentés sur secteur, pile ou batterie doivent être dépollués puis recyclés. Si votre appareil ne peut être réparé ou donné, 2 solutions : si vous en achetez un nouveau, le magasin a l'obligation de vous reprendre l'ancien. Sinon, apportez-le en déchetterie.

Les déchets dangereux

Les déchets spécifiques tels que les restes de peinture, solvants, acides, les piles et batteries présentent des risques pour l'environnement. Ils ne vont donc ni à la poubelle, ni dans les canalisations. La solution ? Les apporter en déchetterie proche de chez vous, si possible dans leur emballage d'origine.



- (1) Sauf Heillecourt et Laneuveville-devant-Nancy
- (2) Sauf Laneuveville-devant-Nancy
- (3) Uniquement Maxéville, Nancy et Ludres
- (4) Sauf Laneuveville-devant-Nancy et Art-sur-Meurthe

Comment mieux gérer MES DÉCHETS

?



Que deviennent les déchets triés ?

La déchetterie permet de trier les déchets par matériau et par conséquent de les recycler.

Cartons ➔ cartons

Ferraille ➔ pièces métalliques

Bois ➔ chaufferie

Déchets verts ➔ compost restitués
aux habitants deux fois par an

Gravats ➔ remblais

Divers ➔ enfouissement

DEEE ➔ démantèlement et recyclage

Autres produits spécifiques

➔ traitement adapté

Pour obtenir votre carte de déchetterie, remplissez ou téléchargez le formulaire sur dechets.grandnancy.eu

Carte de déchetterie

Pour accéder aux 9 déchetteries de la Métropole du Grand Nancy, il faut se munir d'une carte d'accès obligatoire. Elle est fournie gratuitement aux habitants de la Métropole du Grand Nancy et est créditée de 20 passages par an.

Pour les professionnels

Une solution payante existe également. Plus d'infos sur dechets.grandnancy.eu

HORAIRES D'OUVERTURE

NANCY 7j/7 :
7h30 > 19h30

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY 7j/7 :
9h > 12h
et 13h30 > 19h30*

ESSEY-LÈS-NANCY 7j/7 :
Janv - Févr
lun > ven 13h30 > 17h30
sam 9h > 12h - 13h30 > 17h30
dim + jf 9h > 12h

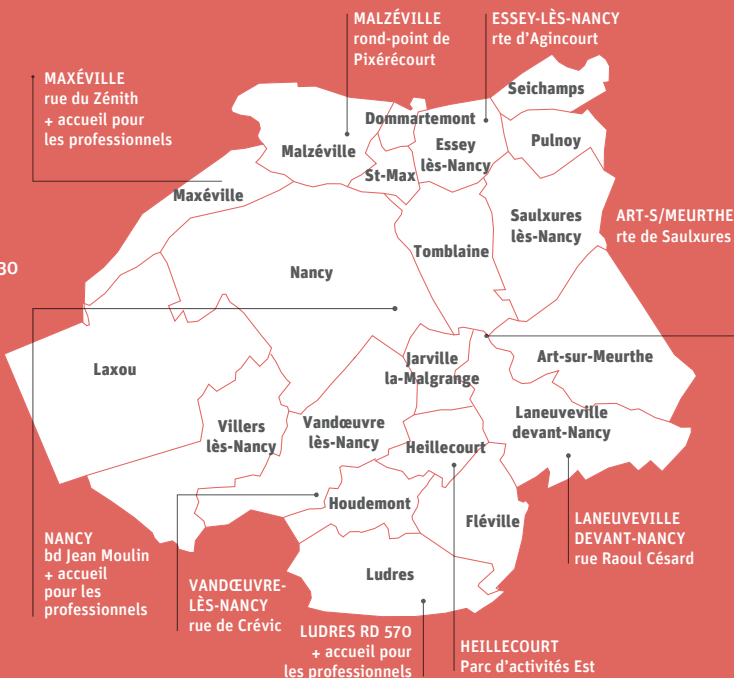
Mars > Oct
lun > dim 10h > 12h - 13h30 > 18h30
mer et ven mat 10h > 12h
sam et dim mat 9h > 12h

Nov - Déc
Horaires identiques à la période
mars > oct sauf fermeture à 17h30

AUTRES DÉCHETTERIES :
lun > ven 13h30 > 19h30
sam, dim et jours fériés
9h > 12h et 13h30 > 19h30*

*fermeture à 17h30
du 1^{er} nov au 1^{er} mars

fermeture les 25 décembre
et 1^{er} janvier





Que deviennent MES DÉCHETS ?

L'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES PRODUIT DE L'ÉLECTRICITÉ ET ALIMENTE LE RÉSEAU DE CHALEUR. LES DÉCHETS TRIÉS SONT ENVOYÉS VERS LES FILIÈRES DE RECYCLAGE OÙ ILS SERONT TRANSFORMÉS EN NOUVELLES MATIÈRES ET NOUVEAUX PRODUITS.



Le centre de valorisation de **Ludres**

Pour visiter le centre de valorisation des déchets, connectez-vous sur www.grandnancy.eu ou contactez le service déchets ménagers au 03 83 91 83 56.

LE PARCOURS DES DÉCHETS DU GRAND NANCY



DÉCHETS CUISINE/JARDIN

Je **composte** mes déchets
de cuisine et de jardin.



PAPIER

Je **trie** tous types de papier.

COLLECTE



EMBALLAGES

Je **trie** les emballages plastique,
métal et carton.

COLLECTE



VERRE

Je **trie** les bouteilles et bocaux en verre.

COLLECTE

- (1) dépôt-vente, friperie
- (2) nouvelles fibres textiles
- (3) chiffons pour l'industrie



TEXTILE

Je **trie** les vêtements, chaussures,
le linge de maison et la petite maroquinerie.

COLLECTE



ORDURES MÉNAGÈRES

Je **jette** mes ordures ménagères.

COLLECTE

*collectes aux dates proposées 1 fois/an,
déchets électriques, électroniques,
dangereux et toxiques interdits.

18 19



Je les **porte** à la déchetterie.



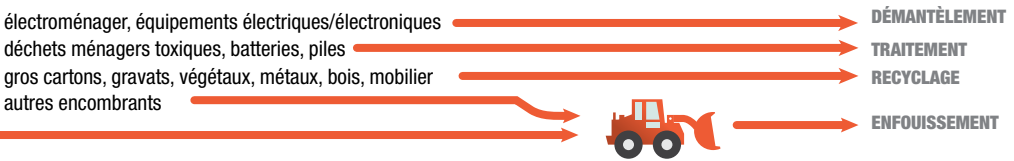
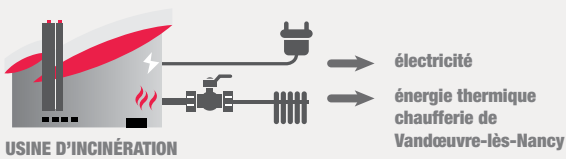
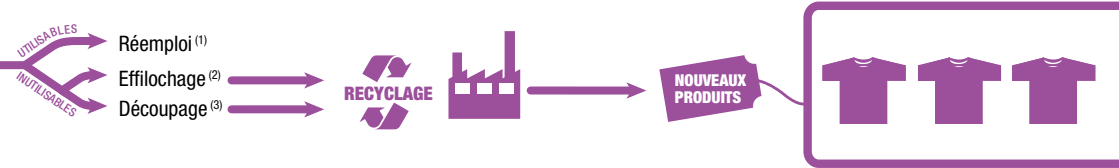
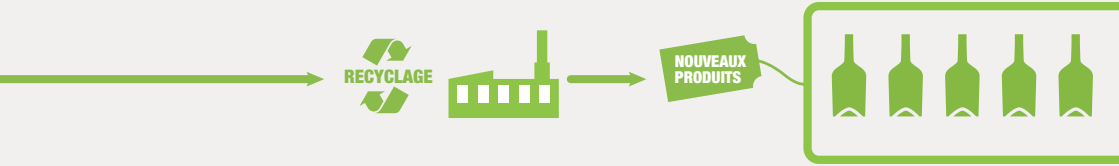
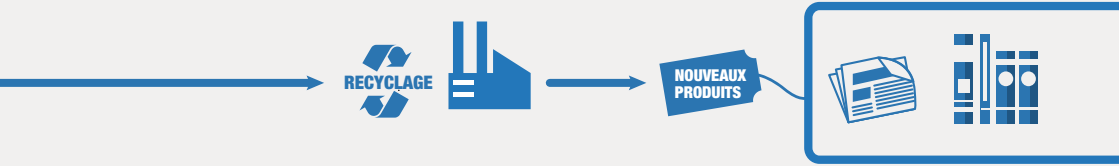
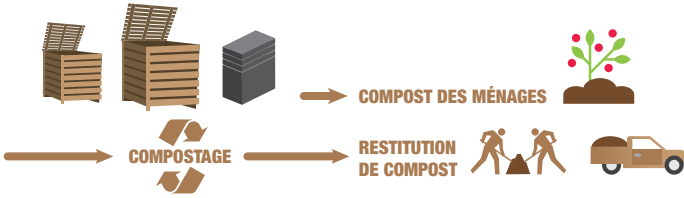
Je les **dépote** sur le trottoir.*



COLLECTE



Compostage individuel
 Compostage partagé
 Lombricompostage
 Dépôt en déchetterie
 déchets de jardin
 uniquement



Une question ? Une info ?

Contactez la **Maison de l'Habitat et du Développement Durable**, 22-24, viaduc Kennedy, esplanade Philippe Seguin à Nancy - tél. 03 54 50 20 40

Horaires d'ouverture :

Lundi 8 h 30 > 12 h - 13 h > 17 h 30

Mardi 8 h 30 > 12 h - 14 h > 17 h 30

Mercredi 8 h 30 > 12 h - 13 h > 17 h 30

Judi 8 h 30 > 12 h - 13 h > 17 h 30

Vendredi 8 h 30 > 12 h - 13 h > 16 h 30

Règlement complet du service public de gestion des déchets ménagers à télécharger sur **dechets.grandnancy.eu**



TOUS **ECO**RESPONSABLES

métropole
GrandNancy

